

ACTUALITÉS DES NORMES IFRS

INTÉGRER LES DERNIÈRES RÈGLES ET ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS



1 jour

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés, évolutions et projets de modifications

LE "PACK CONSO" : DE NOUVELLES RÈGLES SUR LA CONSOLIDATION DES COMPTES APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2014

- › IFRS 10 : états financiers consolidés
- › IFRS 11 : accords de partenariats ("joint arrangements")
- › IFRS 12 : informations à fournir sur les participations dans d'autres entités
- › Révision de IAS 27 : états financiers individuels
- › Révision de IAS 28 : participations dans des entreprises associées et des co-entreprises

RÉVISION DE LA NORME IAS 19 APPLICABLE DEPUIS LE 1ER JANVIER 2013

- › Suppression de la méthode du corridor
- › Suppression du taux de rendement attendu des actifs
- › Modification de la comptabilisation du coût des services passés

IFRS 13 : ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR, UN CADRE UNIFORME DE VALORISATION APPLICABLE DEPUIS LE 1ER JANVIER 2013

- › Les éléments concernés par IFRS 13
- › Les 4 étapes pour déterminer la juste valeur
- › Quelles sont les techniques d'évaluation ?

IFRS 9 : ÉVOLUTION DES NORMES IFRS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS, NOUVELLES RÈGLES APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2015

- › Remplacement de IAS 39 par IFRS 9
- › Une nouvelle classification des instruments financiers
- › Comptabilisation des instruments de dettes et de capitaux propres
- › Des règles de dépréciation modifiées

PROJETS EN COURS

- › Amélioration de IAS 37 sur les passifs
- › Révision des normes IAS 11 et IAS 18 sur la reconnaissance des revenus (chiffre d'affaires)
- › Révision de IAS 17 sur les contrats de location
- › Autres évolutions en cours

OBJECTIFS

- Mettre à jour ses connaissances du référentiel IFRS pour sécuriser ses pratiques.
- Maîtriser les nouvelles règles IFRS en vue de l'arrêté des comptes.
- Fiabiliser les pratiques de son entreprise en apportant des réponses actualisées à ses collaborateurs.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un consultant "terrain" au fait des derniers développements de l'actualité et de leurs incidences sur les pratiques comptables
- Une formation opérationnelle permettant l'intégration de toutes dernières nouveautés des normes IFRS et la mise en œuvre immédiate au sein de son entreprise
- Une approche privilégiant l'alternance de cas pratiques, d'exemples et d'exposés des nouvelles règles

VOUS ÊTES

Cadres administratifs et financiers, cadres comptables, collaborateurs comptables, consolidateurs, experts-comptables et commissaires aux comptes, toute personne souhaitant mettre à jour ses connaissances du référentiel IFRS

Pré-requis : Disposer d'une connaissance préalable des normes IFRS

PRIX 890 € H.T. - Réf : CTA-AFRS

Validité 30/06/2014. Inclus : forfait repas, support, e-ressources et évaluations 

SESSIONS 2014-2015

Paris Montparnasse
le 16 avril 2014
le 23 juin 2014
le 16 octobre 2014

BULLETIN D'INSCRIPTION

Participant(e) 1

☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E-mail.....

Tél. (ligne directe).....

Formation choisie

Titre.....

Référence.....

Dates et lieu.....

Participant(e) 2

☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E-mail.....

Tél. (ligne directe).....

Formation choisie

Titre.....

Référence.....

Dates et lieu.....

Entreprise/Établissement

Raison sociale.....

Adresse.....

Code postal Ville.....

Téléphone..... Fax.....

N° d'identification (TVA intracommunautaire).....

Code APE/NAF..... N° Siret

Responsable formation

☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom.....

Service.....

Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

Dossier

DOSSIER À ADRESSER

☐ Au responsable formation ☐ Au signataire de l'inscription

FACTURE À ADRESSER

☐ À l'Entreprise / Établissement (préciser le service et l'adresse si différente)

.....

.....

.....

.....

☐ Un bon de commande va suivre : ☐ oui ☐ non

☐ A l'OPCA (Préciser l'adresse)

.....

.....

.....

DIF

☐ DIF : Répartition des heures de formation

☐ heures DIF sur le temps de travail

☐ heures DIF hors temps de travail

☐ heures sur le plan de formation

LIBELLÉ DE CONVENTION

(si différent de l'adresse Entreprise / Établissement)

.....

.....

.....

.....

.....

Signataire de l'inscription

☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom.....

Service/Fonction.....

Tél. (ligne directe).....

E-mail.....

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et notamment les articles 34 à 40, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous avez la possibilité à tout moment d'accéder aux informations vous concernant et d'apporter toute modification, clarification, mise à jour ou suppression, de toute ou partie desdites informations.